

Mettre l'accent sur les priorités

Les données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles montrent une hausse constante des coûts financiers et humains liés à ces événements dans notre secteur. Il devient nécessaire d'accentuer l'action en prévention.

Agir dès maintenant

Dans sa planification pluriannuelle, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) confirme son intention d'intervenir de façon soutenue auprès des organisations du secteur de la santé et des services sociaux. Elle s'intéressera en priorité aux trois premières causes d'accidents : troubles musculo-squelettiques, chutes et glissades, et violence au travail (voir l'article de Marie Josée Robitaille, page 4). Le ministère de la Santé et des Services sociaux réfléchit aussi à une intervention visant à soutenir les organisations confrontées à ces mêmes enjeux.

L'ASSTSAS offre des produits et des services en lien avec ces causes importantes déterminées par la CNESST. D'ailleurs, nos colloques tenus en avril et mai 2017 avaient pour thème les TMS, une des cibles de la CNESST.

Dans ce cadre, nous avons invité Michel Pérusse, pionnier de l'organisation de la prévention au Québec, à parler des valeurs qu'il associe à la prévention en SST. « La principale valeur est le respect des personnes. Cela implique qu'on accorde une importance primordiale à leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Cela veut dire également que, si on y croit vraiment, on accordera à leur santé et à leur sécurité la prépondérance sur toute considération administrative, opérationnelle ou financière. Le courage de faire exactement ce qu'on a dit, ce qu'on a annoncé, ça s'appelle de l'intégrité. Et c'est une autre des valeurs fondamentales en SST. »

Réunir les conditions gagnantes

Vue ainsi, la SST n'est pas un dossier isolé. Elle s'intègre dans la gestion globale d'une organisation et les actions menées doivent être incorporées aux processus de production. Gérer la SST requiert les mêmes habiletés que gérer la production : des qualités de *coach*, de

Documenter les événements, analyser les risques, savoir s'organiser, s'imposer comme un partenaire incontournable et communiquer adéquatement, toutes ces actions contribuent grandement à améliorer le pouvoir de persuasion.

la discipline pour assurer les suivis, de la facilité à communiquer et le respect de l'être humain.

L'ASSTSAS met l'accent sur la nécessité de penser et de planifier les mesures de prévention avec tous les acteurs et les partenaires concernés, de façon à réunir les conditions de succès du projet. Documenter les événements, analyser les risques, savoir s'organiser, s'imposer comme un partenaire incontournable et communiquer adéquatement, toutes ces actions contribuent grandement à améliorer le pouvoir de persuasion.

Lors des colloques 2017, une conférence a aussi montré l'importance de concevoir des argumentaires financiers adaptés pour donner toute leur crédibilité aux projets en SST. Il s'agit de convaincre les instances décisionnelles des avantages que représente une main-d'œuvre en santé. Par la suite, le véritable exploit consiste à garder l'ensemble des troupes mobilisé au quotidien. Les efforts de prévention doivent durer assez longtemps pour révéler tous leurs bénéfices, s'intégrer dans les mœurs organisationnelles et amener chaque travailleur à se sentir partie prenante de la solution.

Forts de leur expertise, les conseillers de l'ASSTSAS sont disponibles pour vous accompagner dans la préparation et la mise en œuvre de vos démarches. Contactez votre conseiller attitré ou joignez-nous par courriel pour mieux connaître notre offre de services. ■

Les actes du colloque seront disponibles sur Internet à la mi-mai, section Événements.



Éric Bonneau
coprésident patronal



Guy Laurion
coprésident syndical



Diane Parent
directrice générale
dparent@asstsas.qc.ca